



# NATURA 2000

## Grand Est

Lettre d'information Natura 2000 Grand Est

numéro **04**  
NOVEMBRE  
2 0 1 9

**Natura  
2000**

en Europe :  
plus de 900  
espèces et  
200 habitats  
concernés

## Le sentier découverte du marais de Chaumont-devant-Damvillers

Situé au nord de Verdun, le site Natura 2000 FR4100156 « Marais de Chaumont-devant-Damvillers » abrite l'une des dernières tourbières alcalines de Lorraine et, avec elle, la plus belle station de *Carex davalliana* du Grand Est. Ces caractéristiques ont valu à cet Espace Naturel Sensible (ENS) d'être inscrit au réseau européen des sites Natura 2000 en 2007.

Conformément au Code de l'Urbanisme qui prévoit que les ENS soient ouverts au public, mais également au Document d'Objectifs du site Natura 2000, le Département de la Meuse - propriétaire du site - a aménagé un sentier de découverte du marais, accessible au plus grand nombre. L'aménagement respecte la réglementation relative l'accessibilité aux Installations Ouvertes au Public (IOP) des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les équipements s'inspirent des critères du Label Tourisme & Handicap.

En référence au thème « Découvrez l'atelier d'une artiste exceptionnelle : l'Eau ». L'Eau « Peintre », l'Eau « Musicienne », l'Eau « Sculptrice », l'Eau « Actrice », le cheminement, implanté dans le marais sur platelage bois, relie 4 ateliers de découverte sur plateformes :

- atelier « Peinture » : La biodiversité ;
- atelier « Musique » : La rivière Thinte ;
- atelier « Sculpture » : La tourbière ;
- atelier « Théâtre » : L'Homme et la nature.



Le marais de  
Chaumont-devant-Damvillers



L'accès au site et le sentier sont agrémentés de panneaux d'informations et de mobilier pédagogique directement couplés à une plateforme de visite interactive du site, téléchargeable à partir d'un Smartphone ou d'une tablette en scannant le QR Code ci-contre.



Ce projet d'ouverture au public et de découverte du marais de Chaumont-devant-Damvillers a été financé par le Département de la Meuse dans le cadre de sa politique en faveur des ENS, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (25%), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est (11%) et l'Union européenne (9%) avec le Fonds Européen de Développement Régional (Feder).

Le sentier de découverte du marais a été inauguré le 5 juillet 2019 en présence de Claude LEONARD, Président du Conseil départemental de la Meuse, de Jean-Marie MISSLER, Président de la Communauté de Communes Damvillers – Spincourt et d'Alix MONRNET, Conseillère Environnement à l'Assemblée des Départements de France (ADF). Tous les partenaires techniques (maître d'œuvre, entreprises...) et financiers du projet ont également été conviés.

Contact :

**Marion BRION**

Département de la Meuse, SEAT

Courriel :

[Marion.BRION@meuse.fr](mailto:Marion.BRION@meuse.fr)

## Le label Ville des zones humides

### ■ Le label « ville des zones humides »

Ce label, lancé en 2017 au niveau mondial, est lié aux sites Ramsar (zones humides d'importance internationale). Il récompense les communes qui ont mis en place dans leur aménagement des politiques exemplaires de gestion durable de ces milieux précieux et fragiles.

C'est lors d'une cérémonie à Dubaï fin 2018 que 18 communes ont été labellisées « ville des zones humides » au niveau international. En France, 4 communes ont été labellisées, dont Courteranges, située dans le site Ramsar « étangs de la Champagne humide » et le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.



## ■ Courteranges, ville des zones humides

Courteranges, village de 600 habitants, est actuellement la seule commune du Grand Est à avoir reçu ce label. Ce label récompense Courteranges pour son engagement depuis 30 ans en faveur des zones humides :

- acquisitions foncières de prairies humides et marais (29 hectares) ;
- engagement pour la désignation de sites protégés : création de la Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges en 2010 ;
- gestion adaptée des zones humides : mise en place d'un pâturage par une race ancienne de chevaux (Konik Polski) ;
- prise en compte des zones humides dans le Plan Local d'Urbanisme ;
- accueil du public (table de pique-nique, panneaux explicatifs, mini-arboretum) et communication.



Une vidéo résume cet engagement :

<https://www.youtube.com/watch?v=Bgf2B-CH8Sw>

Le PNR Forêt d'Orient a rédigé la candidature de Courteranges au label. Il appuie la commune pour de nouveaux projets (poursuite des acquisitions de zones humides, projet de sentier pédagogique...).

## ■ Courteranges, au cœur de Natura 2000



En 1996, la commune de Courteranges a demandé l'intégration des prairies humides au sein du réseau Natura 2000 (le document d'objectifs a été validé en 2003). Depuis, la commune de Courteranges compte 2 sites Natura 2000 sur son territoire : « prairies de Courteranges » (site 45) et « forêts et clairières de Bas-Bois » (site 64).

Parmi les habitats remarquables, on peut citer les prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510) et la Chênaie pédonculée neutrophile à primevère élevée (code Natura 2000 : 9160). Pour la faune, les espèces remarquables sont l'Agrion de Mercure, le Cuivré des marais et le Sonneur à ventre jaune.

## ■ D'autres communes rejoindront-elles bientôt Courteranges en tant que villes des zones humides ?

Un nouvel appel à candidatures au label a été lancé par le secrétariat de la Convention de Ramsar pendant l'été 2019. Celui-ci concerne les collectivités ayant sur leur territoire un site Ramsar ou une autre zone humide importante. Après le dépôt d'une demande d'intention de candidater (pour le 20 septembre), les communes doivent déposer leur dossier pour le 31 décembre 2019.

Contact : [Ghislaine.FERRERE@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Ghislaine.FERRERE@developpement-durable.gouv.fr)

## ■ Renseignements :

Contact :  
**Claire PARISE**

**PNR de la Forêt d'Orient**

03 25 40 04 12

Courriel :  
[responsable.zh@pnrfo.org](mailto:responsable.zh@pnrfo.org)

## Retour d'expérience sur l'animation de sites Natura en Ardennes avec le partenariat « ReNArd - 2C2A »

**Au cours de cette année 2019, neuf animations ont été proposées sur les sites Natura 2000 animés par l'Argonne Ardennaise, accueillant 175 participants au total. Les sujets abordés ont été nombreux : les oiseaux, les odonates, les chiroptères.**

Lors des animations encadrées par le ReNArd et l'Argonne Ardennaise, les oiseaux prairiaux du site "Prairies d'Autry" (site n°43), "Prairies de la Vallée de l'Aisne" (site n°53) et "Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire" (site n°209) ont attiré 44 ornithologues débutants ou confirmés mais également "tout simplement" des amoureux de la nature. C'est toutefois le site "Etangs de Bairon" (site n°86) et sa faune diversifiée (oiseaux paludicoles et forestiers) qui a attiré le plus de monde, avec 21 personnes malgré un temps maussade. Les Chauves-souris détiennent toujours le record de participation avec 39 personnes présentes cette année (51 en 2018). Cette soirée dédiée à ces remarquables mammifères volants permet de mettre fin à de nombreuses idées reçues. Cette année encore, un enfant âgé de 12 ans ne sera plus effrayé par les chiroptères puisqu'il a appris que les chauves-souris ne sucent pas le sang. Le mythe du vampire écroulé, ce jeune homme s'est pris de passion pour les chauves-souris !

Le ReNArd, qui est l'un des trois animateurs pour ces sorties, avec le CENCA et la MNB, note une belle progression dans la participation du grand public. Cette sensibilisation est essentielle pour la préservation de la biodiversité. Le grand public est de plus en plus attentif à la nature qui l'entoure et apprécie tout particulièrement la richesse des sites Natura 2000. En introduction de chaque animation, un point sur le réseau Natura 2000 permet aux participants de se familiariser avec ces notions et de comprendre toute l'importance de ces sites pour la préservation des espèces et des habitats.

## Dotation aux petites communes en Natura 2000

La loi de finances pour 2019 a instauré une dotation budgétaire dite « Natura 2000 » à destination des communes :

- dont le territoire est recouvert à plus de 75 % par un site Natura 2000 ;
- ayant moins de 10 000 habitants ;
- ayant un potentiel fiscal 2019 par habitant inférieur à 1,5 fois le potentiel fiscal par habitant moyen des communes de la même strate démographique.

Cette dotation sera normalement reconduite tous les ans et recalculée en fonction de l'évolution des critères pour chacune des communes.

Le montant global de cette dotation est de 5 millions d'euros pour l'ensemble de la France.

En Grand Est, cette dotation concerne 143 communes et représente un montant total de 497 376€, soit en moyenne 3478€ par commune. Le montant maximum versé en Grand Est est de 50 670€. La moitié des communes concernées ont touché plus de 1500€. Cette dotation a été, ou va prochainement être, versée à chaque commune concernée en un seul versement.

Les communes bénéficiaires de cette dotation ne sont pas tenues réglementairement d'utiliser l'argent perçu pour Natura 2000 ou d'autres projets liés à la biodiversité, elles peuvent en faire l'usage qu'elles souhaitent. Néanmoins, nous vous invitons fortement en tant qu'animateur à être force de proposition auprès des élus pour leur soumettre des idées de petites ou grandes actions en lien avec la biodiversité à mettre en œuvre sur leur territoire communal.

## Étude ornithologique sur la ZPS de Spincourt

*Les deux stagiaires du CEN Lorraine en observation sur la RNR de l'étang d'Amel, site majeur de la ZPS de Spincourt (© CEN Lorraine).*



Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine) est depuis 2018 co-animateur du site Natura 2000 de la ZPS de Spincourt pour le compte de la Communauté de Communes de Damvillers/Spincourt, avec la Chambre d'Agriculture de la Meuse et l'Office National des Forêts (ONF). Au cours de cette animation sur trois années, il est prévu une actualisation du Document d'Objectifs du site devenue à ce jour obsolète.

En 2019, le CEN Lorraine s'est vu confier la mission d'actualiser les données ornithologiques pour les espèces fréquentant les zones humides et les plaines agricoles, essentiellement celles qui sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseau et celles qui sont sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France (actualisée en 2016 par l'UICN). Cet inventaire s'est fait en parallèle avec l'ONF qui a assuré des suivis ornithologiques dans les milieux forestiers du site (Gobemouche à collier, Pic mar, ...).

Afin de réaliser au mieux cette mission sur cette ZPS d'environ 12 000 hectares, la structure a fait appel à deux stagiaires pour venir en soutien du Chargé d'études. Ainsi Jessica, étudiante en Licence à Besançon et Audrey, étudiante en DUT à Tours ont parcouru ce site au printemps et en été, à la recherche d'indices de reproduction sur des espèces ciblées.

Les premiers éléments de ces suivis ont montré une bonne reproduction annuelle du Busard des roseaux, du Milan noir et de la Pie-Grièche écorcheur, la bonne présence du Butor étoilé et de la Gorgebleue à miroir ou encore le maintien des fragiles noyaux du Tarier des près et du Pipit farlouse. Signalons également une année exceptionnelle pour la Locustelle luscinoïde (7 chanteurs au lieu de 1 à 2 habituels), une nichée de Fuligule milouin sur la RNR de l'étang d'Amel et un chanteur de Marouette poussin, oiseau très rare en Lorraine. Les suivis en plaine ont également montré une bonne présence du Bruant jaune et de la Linotte mélodieuse, espèces en régression au niveau national, due au maintien de nombreuses prairies et de haies sur cette ZPS qui est désormais un réservoir de biodiversité en Meuse.

A l'inverse, la Tourterelle des bois affiche une présence faible, le Blongios nain n'a été entendu qu'une fois au cours de la saison, un seul couple de Busard cendré a niché sur la zone (espèce bien présente auparavant), la reproduction du Grèbe huppé a été catastrophique et la Pie-grièche grise semble définitivement avoir disparu de ce secteur du département.

## Premières rencontres nationales du réseau Natura

**Le 21 mai dernier s'est tenue à Paris la première journée de rencontres nationales du réseau Natura 2000 organisée par l'Agence française pour la biodiversité. Cette journée avait pour objectif de favoriser les échanges entre professionnels du réseau, de partager des informations et des connaissances et d'exprimer les besoins pour améliorer la mise en œuvre de Natura 2000.**

Plus de 120 personnes ont répondu présents pour cette première. La matinée était consacrée aux actualités nationales, à des projets phares, aux liens entre science et gestion et à la mobilisation des acteurs locaux. L'après-midi, les participants se sont répartis dans des ateliers pour échanger plus finement autour de thématiques telles que l'intégration des enjeux de Natura dans les politiques régionales, la stratégie de financement, le pilotage de la gestion des sites basée sur l'évaluation, la mutualisation des outils de communication...

Cette première édition qui a remporté un vif succès devrait être renouvelée en 2020. On espère vous y voir nombreux !

## À vos agendas !

**14 novembre 2019**

— **Journée des animateurs Natura 2000 en Grand Est**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la DREAL Grand Est organise à Nancy une journée des animateurs Natura 2000. Elle se composera d'un temps d'information et de retours d'expérience, mais également d'échanges en atelier autour de plusieurs thématiques : gestion forestière et espèces d'intérêt communautaire, Evaluation des incidences, communication, MAEC/PAEC...

La prochaine journée des animateurs Natura 2000 en Grand Est est prévue le 14 novembre prochain.

Informations et inscriptions via l'adresse :

[natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr)

**10 et 11 février 2020**

**13 et 14 février 2020**

— **Suivi de l'information Natura 2000 (SIN2)**

Deux sessions de formation au nouvel outil SIN2 à destination des animateurs Natura 2000 sont prévues en février 2020 les 10-11 pour la première session et les 13-14 février pour la seconde. Cette formation a pour objectif la prise en main du logiciel à partir des données concrètes que les participants apporteront (DOCOB, données liées à l'animation de leur site etc.).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/sin2-a17763.html>

### **Vous souhaitez participer à notre prochaine lettre ?**

Vous souhaitez partager une information, un retour d'expérience...  
Pour participer à notre prochaine lettre Natura 2000, envoyez-nous vos photos  
et projets d'articles à l'adresse mail suivante avant fin juin :

[natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr)

**Natura  
2000  
en France**

132 espèces  
et 53 habitats  
d'intérêt  
communautaire  
présents en  
région.

